

Procès-verbal n°13 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Jeudi 12 mars 2026
À :	9 H
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mmes Françoise GEBELIN, Mr Grégory GRAUBY, Martine JOLY
Excusées :	Mmes Nadine GRECO,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbations des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°12 du 5 mars 2026

CHAMPIONNATS MATCHS REMIS

SENIORS F à 11

MONOBLET / ALL FIVE du 8 mars remis au 19 avril 2026

U15 FEMININES

LE VIGAN / LA REGORDANE du 7 mars 2026 est remis au 18 avril 2026

FUTSAL

Le 22 février 2026 a eu lieu le futsal U15F sur les installations de SALINDRES

Merci à la municipalité pour le prêt du gymnase ainsi qu'aux dirigeants de SALINDRES et aux 2 arbitres officiels.

Clubs absents à ce tournoi : LES MAGES, CHEMIN BAS, ESPERANCE NIMES, LE VIGAN.

Amende de 60€ pour la non-participation (la participation à cette compétition est obligatoire).

Les clubs de ALES et ROQUEMAURE aussi absents ont déjà été sanctionnés.

RETOUR CSR / INFORMATION

SENIORS FEM A 8

Match MOUSSAC FC / ST PRIVAT AS du 08.03.26

Absence de l'équipe de ST PRIVAT

Match perdu à ST PRIVAT pour en reporter le bénéfice à MOUSSAC sur le score de 3/0.

La Présidente,

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance,

Françoise GEBELIN

